

intéressées que préoccupe l'avenir de la radiotélédiffusion canadienne. Je serais fort heureux de recueillir les avis de ceux d'entre vous qui voudraient bien m'en faire part en m'écrivant, en présentant des mémoires ou à l'occasion de réunions comme celle d'aujourd'hui.

La télévision  
à péage

Arrêtons-nous un instant sur la question très actuelle de la télévision à péage. J'ai d'ailleurs pris note des points qui vous tiennent le plus à coeur : l'importance des fonds alloués à la production, la création d'emplois pour les artistes et vos inquiétudes au sujet du contenu canadien dans la télévision à péage.

Dès le mois d'août dernier, j'indiquais que l'introduction de la télévision à péage devenait urgente. En octobre, je précisais qu'à mon avis les préalables à la télévision à péage canadienne sont les suivants :

- la télévision à péage canadienne doit contribuer positivement et d'une façon significative à la radiotélédiffusion canadienne ;
- la télévision à péage canadienne doit comprendre l'utilisation de ressources canadiennes ;
- la télévision à péage canadienne doit stimuler la production canadienne d'émissions.

L'introduction de la télévision à péage dans notre pays pourrait contribuer d'une façon marquée à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, que l'on parle programmation ou contenu de celle-ci. Un système de télévision à péage bien conçu en effet fournira à la production canadienne un débouché nouveau et payant. Il permettra, à partir des abonnements, une injection directe de fonds en faveur de la programmation, qui s'ajoutera aux investissements habituels de la publicité et du gouvernement.

Plusieurs d'entre vous ont exprimé des réserves sur l'avis public du C.R.T.C. (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes). Je suis heureux que celui-ci reste comme toujours ouvert aux nouvelles idées, aux participations, initiatives, soucis, opinions et contributions de toute nature.

L'industrie  
du disque

Après la radiodiffusion, l'industrie culturelle la plus importante, à cause de son chiffre d'affaires, est celle de l'enregistrement sonore.

Comme vous vous en souviendrez, le 5 février dernier, à la remise des Prix " Juno ", j'ai annoncé que le ministère des Communications entreprendrait bientôt une enquête poussée sur l'industrie canadienne du disque. La préparation de cette étude est presque terminée. Elle devrait se concentrer sur le secteur possédé ou dominé par des Canadiens, les deux marchés linguistiques du Canada, l'influence de la mainmise étrangère et celle du milieu international sur nos réalisations.

Ce qui a été fait la dernière décennie, ou même depuis quinze ans, dans les diverses sphères de la culture constitue la base sur laquelle nous bâtissons aujourd'hui. Que ce soit en multipliant les activités des musées ou en assurant la conservation dans les bibliothèques ou aux archives, en passant par un vif intérêt dans les arts